E1/69.1/Corr-1

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

ច្បាប់ដើម
ORIGINAL/ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 23-Dec-2014, 10:49
CMS/CFO: Sann Rada

Demande de Rectificatif

Dossier: 002/19-09-2007-ECCC/TC

Cote des documents à rectifier :	ERN(s):	Date de la Demande:	Type de Correction:
E1/69.1	00804796-00804907	8-12-2014	☒ Correction à apporter à l'original ☐ Correction à apporter à la traduction ☐ Nouveau classement

Explications:
Erreur d'interprétation.

Détails:
Les corrections sont apportées dans la version française: - ERN 00804808, p. 10, L. 10-12 - ERN 00804809, Page 11, L. 14-20 - ERN 00804809, p. 11, L. 17-18 La note de bas de page suivante a été ajoutée à cette transcription: "Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription."

Déposé par: Reath Panhean **Signature:**

Approuvé par le greffier (pour les originaux): **Signature:**

Approuvé par le Groupe d'interprétation et de traduction (pour la traduction): **Signature:**

le rôle de Pang au Bureau 870 – au bureau de l'Angkar?
R. D'après mes connaissances, le rôle de Pang était de gérer tous les ministères qui étaient sous la responsabilité du Centre. Donc il avait la responsabilité de gérer tous les ministères.
Q. Quand Pang avait-il ce pouvoir… cette responsabilité sur tous les ministères?
R. J'aimerais corriger: on n'y faisait pas référence comme "bureau du Centre" ou "bureau central", mais plutôt… <l'Angkar~~le bureau de l'Angkar~~.
Il en assurait la direction depuis le moment où je l'y avais vu quand j'avais gagné la forêt. J'ai vu Pang sur place. C'était fin 1967 ou au début de l'année 68, dans la province du Ratanakiri~~Donc, c'est dans la jungle que j'ai rencontré Pang, en 1967 ou au début de l'année 68. Et c'était, à l'époque, dans la province du Ratanakiri~~>.
[09.32.57]
Q. La situation est comme suit.
Doeun a été arrêté plus tard. Et c'est Khieu Samphan qui est allé travailler de façon temporaire au Bureau 870.
Mais, en même temps, il y avait Pang à ce bureau. Vous avez dit que Pang y travaillait depuis l'époque où le bureau était dans la jungle.
Mais vous n'avez pas dit si Pang avait une position ou un rang plus élevé que Doeun.
Vous avez dit que Doeun avait été arrêté, et que, par la suite,

savoir quand Pang est devenu le chef du bureau entre 75 et 79?
R. J'ai déjà dit qu'autant que je sache Pang était le chef depuis l'époque où on était dans la jungle et qu'il est resté le chef.
[09.35.01]
Q. Est-il juste de dire que Pang et Doeun avaient la responsabilité de bureaux différents à partir de 75 et que ces bureaux étaient contrôlés par l'Angkar?
Vous avez dit qu'il y avait le Bureau K-1 et K-2, mais nous n'avons jamais entendu parler de K-2 dans les documents qui ont été consultés.
On connaît le bureau K-3…
Après avril 1975, donc, est-il juste de dire que Pang et Doeun travaillaient dans des bureaux différents?
R. <~~Le bureau~~ À > K-2, j'ai vu… j'ai vu Doeun <.~~quand il y était.~~> <~~J'ai aussi vu~~> Pang <était aussi>là-bas. <~~J'ai vu les deux, en fait.~~> <Tous deux étaient là-bas.> Et <j'ai vu> Frère Khieu Samphan aussi.
Après que Doeun ait disparu, c'est Khieu Samphan qui est venu le remplacer pour gérer <~~le personnel~~les marchandises>.
Et Pang était, lui aussi, là. Il était à K-2.
J'ai donc supposé que Pang était toujours le chef du Bureau 870.
[09.37.09]
Q. Oui. À la réponse 41, toujours dans le même procès-verbal d'audition D369/36, à la ligne 41, donc… question, donc… "vous" dites…

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)